

CABANES RÊVÉES OU LE DROIT DE POSER SES VALISES

La Cimade est une association de solidarité active avec les personnes migrantes, réfugiées et demandant l'asile. Depuis 1939, date de sa création, elle ne cesse de revendiquer le droit à une installation digne pour toute personne étrangère désireuse de vivre en France.

Le droit de poser ses valises permet non seulement d'envisager l'avenir avec confiance mais aussi de contribuer pleinement au développement de la société d'accueil. Qu'on se le dise : nos ancêtres n'étaient pas (que) des Gaulois-es et la Française ou le Français de souche n'existe pas. Le peuplement de la France est le fruit de multiples déplacements de populations et ce depuis la Préhistoire. Les personnes étrangères qui arrivent aujourd'hui sur notre territoire sont loin d'être les premières et il serait illusoire de croire que la surenchère répressive des politiques migratoires mettra fin à la mobilité humaine.

Pour vous en convaincre, nous vous invitons à un parcours singulier : un voyage dans le temps doublé d'une déambulation entre des cabanes rêvées par des personnes étrangères qui ont en commun d'être arrivées récemment en France.

Bienvenue à elles et bonne exposition !

Panneau 2

UNE FRANCE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

La géographie de la France métropolitaine est source de paradoxes. D'un côté, elle constitue un carrefour de toute l'Europe de l'Ouest, point de passage obligé entre le Nord et le Sud, ce qui la rend propice aux brassages de populations. De l'autre, elle est essentiellement délimitée par des frontières dites naturelles (mer, fleuve, montagne), ce qui trace un espace cohérent et tend à alimenter le mythe d'une population d'origine unique. Le nom France n'est employé qu'à partir du XII^e siècle, avec Philippe Auguste qui est alors désigné comme *rex Franciæ* (roi de France) et non plus *rex Francorum* (roi des Francs).

Quant aux contours qui la dessinent actuellement, ils datent de la fin du XVIII^e siècle après de multiples variations dues aux diverses guerres et conquêtes. Bien qu'il reste de nombreux mystères sur l'origine des peuples qui ont participé à son peuplement, au cours des siècles, le sujet a souvent été instrumentalisé pour servir les intérêts politiques du moment.

Panneau 3

LA PREMIÈRE FRANÇAISE ET LE PREMIER FRANÇAIS ÉTAIENT DES IMMIGRÉ·E·S D'ORIGINE AFRICAINE

Les ancêtres de tous les êtres humains sont les Homo sapiens, des personnes dites « anatomiquement modernes », apparues en Afrique entre 200 000 et 100 000 ans avant notre ère. Après une longue migration par la Méditerranée et le Proche-Orient, cette population d'origine africaine atteint l'Europe alors peuplée de femmes et d'hommes de Néandertal.

Sans doute ces deux populations se sont-elles mélangées car entre 1% et 3% du capital génétique des Européenn.e.s d'aujourd'hui seraient néandertaliens. En Europe, c'est dans le Sud de l'Italie que l'on a retrouvé les plus anciennes traces d'Homo sapiens. Elles dateraient de – 45 000 ans. En France, elles ont été découvertes en Dordogne, sur le site de l'abri de Cro-Magnon aux Eyzies-de-Tayac, et remonteraient à - 35 000 ans.

Panneau 4

NOS **ANCÊTRES** PAYSAN·N·ES VENAIENT DU **PROCHE-ORIENT**

À partir du XII^e millénaire avant notre ère, la culture de la cueillette et de la chasse s'efface progressivement au profit de la pratique de l'agriculture et de l'élevage née dans le croissant fertile du Proche-Orient : un territoire traversant ce qui est aujourd'hui Israël, la Palestine, la Jordanie, la Syrie, le Liban, le sud-est de la Turquie, le nord et l'est de l'Irak, et le bord ouest de l'Iran. Cette diffusion de l'agriculture et de l'élevage, qui caractérise la période néolithique, était-elle le fruit d'une transmission culturelle de proche en proche ou d'un déplacement de populations ? Les

deux hypothèses ont longtemps cohabité jusqu'à ce que la paléogénomique (la science qui permet de comparer le génome d'individus retrouvés sur des sites archéologiques et celui de populations contemporaines) mette en évidence des migrations, en particulier à partir de l'Anatolie, la Turquie actuelle. C'est chez les populations de Sardaigne, d'Espagne et du sud de la France d'aujourd'hui que l'empreinte génétique de ces populations néolithiques proche-orientales reste la plus lisible.

Panneau 5

NOS **ANCÊTRES** LES GAULOIS·ES VENAIENT (ENTRE AUTRE) DU **CAUCASE**

Les Celtes, qui venaient du Caucase, ont constitué sous l'effet de migrations significatives entre le III^e et le II^e millénaire avant notre ère, un complexe culturel englobant toute l'Europe occidentale - des îles Britanniques à l'Italie et à la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal) - ainsi que les Balkans, l'Anatolie et une partie de la Russie méridionale. Cette « celtisation » des territoires se traduisait par des unions et échanges commerciaux entre populations migrantes et indigènes ainsi qu'une imprégnation linguistique et culturelle plus ou moins dense.

Et les Gaulois-es ? C'est la population fortement celtisée qui vivait dans l'un des territoires conquis par Jules César en 52 av. J.-C et que ce dernier appela « Gaulè ».

C'est la révolution française qui songea à leur accorder une place particulière parmi nos ancêtres. Il s'agissait alors de légitimer d'autres origines que l'origine franque dont se revendiquait la noblesse.

Panneau 6

MARSEILLE. CITÉ PHOCÉENNE, DONC TURQUE !

Les populations grecques se sont déplacées en Méditerranée dès le deuxième millénaire avant notre ère, s'établissant d'abord de part et d'autre de la mer Egée, ce qui comprend les côtes de l'actuelle Turquie. A partir du XIII^e siècle av. J.-C, riches de leur brassage entre de nombreux peuples, elles fondent de nouvelles cités en poursuivant leur expansion sur les pourtours de la mer Noire et de la Méditerranée : côtes des actuelles Roumanie et Ukraine, Sud de l'Italie, Sicile, Sud-Est de la France, Est de l'Espagne.

La plus ancienne ville de France, Massalia, aujourd'hui Marseille, fut ainsi fondée autour de 600 av. J.-C par des colons grecs venus de Phocée en Asie mineure, autrement dit l'actuelle Foça, proche d'Izmir en Turquie. On leur doit aussi la fondation des villes d'Agde, de Hyères, d'Antibes, de Nice, ou encore d'Aléria en Corse.

Panneau 7

QUAND NOS ANCÊTRES HONORAIENT UNE DIVINITÉ PERSE

Avant la conquête romaine en 52 av. J.-C, le territoire qui correspond à la France d'aujourd'hui est déjà peuplé d'une mosaïque de peuples dont certains vivent de part et d'autre de ses frontières actuelles. Parmi eux : des Celtes, des Germain-e-s, des Ligures, des Ibères, des Aquitain-e-s, des Rhètes... Avec la romanisation de la Gaule qui dure environ 500 ans, des femmes et des hommes originaires de toutes les régions de l'Empire romain s'y établissent, emmenant des esclaves dans leurs bagages pour les besoins de ces nouvelles colonies. Des terres sont

mises à disposition de légionnaires à la retraite qui y développent l'habitat urbain.

Les échanges commerciaux et culturels avec le reste de l'Empire sont d'une grande vitalité et participent à l'appropriation de nouveaux rites religieux. Ainsi, mis en évidence par des fouilles archéologiques, en particulier dans la vallée du Rhône et dans l'Est, des lieux dédiés à la divinité Mithra, attestent de la diffusion en Gaule d'un culte venu de Perse (l'Iran actuel).

Panneau 8

Nos **ANCÊTRES** LES **BARBARES**

A partir du III^e siècle après J.-C., différents peuples venus du Nord et de l'Est s'installent dans tout l'Empire romain, jusqu'à provoquer sa chute au milieu du V^e siècle. Passage obligé de ses grands mouvements de population, l'Hexagone reçoit ainsi des Hun-e-s venus d'Asie, des Ostrogoth-e-s et des Wisigoth-e-s dont les ancêtres communs, les Goth-e-s, venaient de Scandinavie, des Alain-e-s qui sont des Slaves, des Breton-ne-s chassé-e-s de l'Angleterre actuelle. Et surtout de nombreuses populations germaniques comme les Vandales, les Suèves, les Burgondes qui transmirent leur nom à la

Bourgogne... Ou encore les Francs qui ne sont pas un peuple mais une coalition de ligues militaires venues de Franconie située dans l'actuelle Bavière en Allemagne. Cette coalition établira un royaume dans le Nord du pays à partir duquel se constituera peu à peu la France. C'est sous la Troisième République (1870-1940), dans un contexte très anti germanique, que ces déplacements compris entre le III^e et le VI^e siècle prirent le nom d'invasions barbares. Les livres d'histoire les nommèrent ensuite « grandes invasions germaniques », puis « grandes migrations », ce qui reflète des changements de point de vue, voire d'idéologie, à leur sujet.

Panneau 9

ENTRE **PILLAGES** ET INSTALLATION **PACIFIQUE**

Du VIII^e au X^e siècle, de nouvelles migrations métissent la population de la Gaule. A l'Est, les Magyar-e-s (ou Hongrois-es) y font de nombreuses incursions. Puis, ce sont les Arabo-berbères dit-e-s Maures ou Sarrasins, qui poursuivent leur expansion après avoir conquis l'Afrique du Nord et l'Espagne. Tandis que beaucoup s'installent dans le midi, certain-e-s habitant-e-s du cru se convertissent à l'Islam. Pour l'anecdote, tout « défenseur franc de la chrétienté » qu'il était, Charles Martel qui « arrêta les Arabes à Poitiers » en 732, était lui-même un conquérant pilleur d'églises.

Les IX^e et X^e siècles sont marqués par les déplacements de Vikings qui de Scandinavie pousseront jusqu'à Terre Neuve (au Canada actuel), Bagdad, Constantinople (aujourd'hui Istanbul) et la mer Noire. Au cours de leur périple, certains équipages s'établissent en Gaule puis des familles entières de paysan-ne-s quittent l'actuel Danemark pour s'installer dans la basse vallée de la Seine. En 911, les Vikings assiègent Paris et Chartres. Charles III leur concède alors un territoire qui deviendra, au fil d'autres conquêtes, le duché de Normandie.

Panneau 10

TROIS SIÈCLES DE PRÉSENCE ANGLAISE

Suite à une guerre de succession, en 1066, la couronne d'Angleterre passe entre les mains d'un Duc de Normandie : Guillaume dit le Conquérant. Au cours des siècles suivants, les rois anglo-normands qui lui succèdent en viennent à contrôler toute l'Angleterre et une grande partie de l'hexagone dont la « Guyenne », région du Sud-Ouest, ce qui irrite les rois de France.

En 1337, une autre crise de succession, en France cette fois-ci, déclenche les hostilités. Les trois fils du roi Philippe IV le Bel n'ayant pas laissé d'héritier masculin, c'est un de

ses neveux, Philippe VI qui monte sur le trône. Or Édouard III, à la fois fils du roi d'Angleterre et petit-fils de Philippe IV le Bel par sa mère, revendique ce même trône. En riposte, Philippe VI s'empare du duché de Guyenne : c'est le début de la guerre de Cent Ans. A cette longue présence anglaise sur le territoire français, s'ajoute celle de mercenaires recrutés par les deux camps.

Panneau 11

NOS ANCÊTRES nos VOISIN·E·S

Les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles sont marqués en France par une immigration de voisinage. Des paysan-ne-s, artisan-ne-s, commerçant-e-s, domestiques, nourrices, ouvrières et ouvriers spécialisé-e-s arrivent de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie ou de la plus lointaine Hollande. Pour faire prospérer l'économie, la monarchie protège les minorités et accorde des privilèges à certains corps de métier.

Les élites sont encore plus cosmopolites : reines d'origine étrangère accompagnées de leur suite, artistes, intellectuel-le-s, personnalités politiquement et financièrement influentes viennent des quatre coins d'Europe. Quant aux mercenaires, au XVII^e et XVIII^e siècle, ils constituent un quart des armées royales.

Par ailleurs, un grand nombre de personnes cessent d'être étrangères puisque des provinces comme la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, le Roussillon, la Savoie et la Corse rejoignent la France entre la fin du XVI^e siècle et la Révolution. En 1792, les frontières du pays correspondent à celles d'aujourd'hui.

La révolution fait émerger la Nation et accorde la nationalité française à celles et ceux qui y sont né-e-s.

Panneau 12

LA FRANCE DES 130 DÉPARTEMENTS

Pendant le Directoire et l'Empire (fin du XVIII^e et début du XIX^e siècle), avec les conquêtes napoléoniennes, la France annexe la Belgique, les Pays-Bas, une partie de l'Allemagne et de l'Italie. Elle est alors composée de 130 départements, contre 101 actuellement, et compte parmi ses préfectures des villes prestigieuses : Rome, Amsterdam, Hambourg... C'est une époque de mouvements de population intra-européens significatifs, d'autant que les armées napoléoniennes sont elles aussi très composites. On y compte jusqu'à 20 nationalités. Avec la fin de l'Empire en 1815, les pays occupés récupèrent leur territoire mais les populations continuent de faire fi des frontières récemment stabilisées.

Panneau 13

AU TRAVAIL ! ON RECRUTE...

Au cours du XIX^e siècle, la France, qui a besoin de main d'œuvre dans ses mines, son industrie naissante et son agriculture mise à mal par l'exode rurale, continue d'attirer des populations fuyant la pauvreté. Celles-ci viennent encore surtout de pays frontaliers : Belgique, Italie, Angleterre, Suisse, Allemagne....

A partir du XX^e siècle, les besoins s'intensifient (notamment avec le manque d'hommes consécutif à la Première Guerre mondiale) et la France organise elle-même des recrutements à la source - en Italie, en Belgique et en Espagne - mais aussi au-delà du premier cercle : au sein des communautés polonaise, tchécoslovaque, yougoslave, portugaise, grecque et de ses colonies. Jusqu'à devenir dans les années 1920, le premier pays d'immigration du monde, avant les Etats-Unis !

La reconstruction de l'après Seconde Guerre mondiale, puis la croissance des Trente Glorieuses réactivera l'exigence d'une main d'œuvre croissante. La France signe alors des accords avec des pays « fournisseurs » de force de travail dont l'Italie, la Turquie, la Tunisie, le Maroc...

A partir de 1974, le chômage s'installe dans le pays et avec lui, des lois restreignant fortement l'immigration de travail. Mais en 1976, le droit au regroupement familial est consolidé, ce qui génère de nouvelles arrivées.

Textes de l'exposition *Cabanes rêvées ou le droit de poser ses valises* ©La Cimade

Panneau 14

CIRCULEZ : **ON COLONISE ET... DÉCOLONISE**

La colonisation a aussi eu un impact fort sur le peuplement de la France. Les débuts de l'empire colonial français datent du XVI^e siècle. C'est sous la Troisième République (1870-1940) qu'il est le plus étendu. Il comprend alors des territoires dans le Maghreb, en Afrique subsaharienne et équatoriale, au Proche-Orient, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Nord et du Sud ainsi que de nombreuses îles : dans les Caraïbes, aux Antilles, en Océanie, en Polynésie, dans l'Océan Indien... Jusqu'en 1962, l'Algérie est un département français.

La traite d'esclaves entre l'Afrique et certaines colonies a contribué à fortement métisser la population de nombre de ces territoires, dont certains sont aujourd'hui

des régions, départements, ou collectivités d'outre-mer françaises.

Lors des deux guerres mondiales, des hommes issus des colonies ont été contraints de participer à l'effort de guerre dans les usines auprès des femmes ou de se battre au sein de l'armée française. Marseille est ainsi libérée en 1944 par des soldats algériens et marocains. Certains restent...

La décolonisation génère aussi des déplacements de population. En 1956, une partie de celles et ceux qui refusent de vivre sous le régime du Nord-Vietnam sont rapatrié-e-s en France, puis c'est le tour en 1962 de familles de Harkis, suite à l'indépendance de l'Algérie.

Panneau 15

PERSONNES CHERCHANT REFUGE

De tout temps, guerres et persécutions provoquent la venue de populations sur l'actuel territoire français. Au XIII^e siècle par exemple, la ville de Toulouse offre sa protection aux personnes résidant dans ses murs, interdisant qu'elles soient vendues. Elle attire ainsi des esclaves maures, slaves, turcs et turques fuyant les royaumes d'Aragon et de Valence (Espagne actuelle).

Au XV^e siècle, des personnes juives viennent chercher refuge en France après avoir été expulsées d'Espagne. Elles seront suivies par des Morisques, des personnes musulmanes converties au christianisme que l'Espagne chassa au XVII^e siècle.

Au XIX^e siècle, les populations fuyant les régimes autoritaires d'Europe Centrale et Orientale annoncent une immigration pour cause politique qui ne cessera de s'intensifier. Dans la première moitié du XX^e siècle, cela concerne les personnes rescapées du génocide arménien, les populations juives échappant aux pogroms d'Europe Orientale, les Russes blanc-he-s chassé-e-s par la révolution bolchévique, les Portugais-es fuyant le salazarisme, les Espagnol-e-s le franquisme, les Italien-ne-s le fascisme, les Allemand-e-s le nazisme...

Panneau 16

L'ASILE DEVIENT UN DROIT

En 1951, l'ONU adopte la Convention de Genève pour répondre aux besoins de réinstallation des millions de personnes qui ont fui leur pays dans l'entre-deux-guerres ou suite à la Shoah. Ce traité international engage les Etats à ne refouler ou expulser aucune personne vers un territoire où celle-ci craint des persécutions. En 1967, ce droit d'asile est étendu à toute personne cherchant refuge, que les causes de son exil soient antérieures ou non à 1951.

La France reçoit d'abord des victimes des régimes autoritaires européens dont des dissident-e-s du bloc de l'Est, puis dans les années 1970 celles et ceux qui fuient les dictatures de Grèce, d'Haïti, du Brésil, d'Uruguay, du Chili, d'Argentine... Viendront ensuite les « boat people », ces réfugié-e-s du Sud-Est asiatique. Le siècle s'achève sur le conflit en ex-Yougoslavie et le génocide rwandais qui créent aussi leur lot d'exilé-e-s. Aujourd'hui, les personnes fuyant des violences, une guerre ou un régime arrivent des quatre coins du globe : de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, d'Erythrée, du Soudan, de la République Démocratique du Congo, d'Albanie, du Venezuela, de Chine...

Panneau 17

HIER COMME DEMAIN

Cette liste des populations ayant peuplé le territoire actuel de la France au fil des siècles est loin d'être exhaustive. Il faudrait aussi citer les Basques, un peuple dont on note la présence dans le Sud-Ouest depuis le néolithique mais dont l'origine reste controversée. Ou encore les Tziganes, dont l'arrivée en France remonte au XIV^e siècle. Sans compter ces femmes et ces hommes venu-e-s s'installer en dehors des migrations collectives. Des personnes mues par la curiosité, le désir d'altérité, l'envie d'y faire des études... D'autres attirées par une vie intellectuelle et artistique d'autant plus féconde qu'elle est cosmopolite.

C'était le cas notamment dans la France de l'entre-deux-guerres. Aux grands hommes, la patrie reconnaissante : la première femme entrée au Panthéon, Marie Curie, venait de Pologne.

Le brassage des populations sur le territoire français n'est pas qu'une richesse, c'est aussi une réalité qu'il serait vain de nier.

Panneaux 18 et 19

DANS LES COULISSES DES ATELIERS CABANES RÊVÉES

Les cabanes rêvées ont été réalisées par des élèves de la classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) du collège Fabien à Saint-Denis (93), une classe « passerelle », axée sur la maîtrise de la langue française et qui prépare à intégrer une classe ordinaire. « *C'est une classe toujours partante, qui montre une grande confiance en l'école* » se réjouit la provisoire. Confirmation : pendant les ateliers, ces jeunes ont montré beaucoup d'entrain, échangeant coups de main et pistolets à colle entre deux plaisanteries. Parallèlement, La Cimade a proposé un jeu à d'autres élèves du collège pour les sensibiliser aux parcours migratoires.

Des personnes étrangères, accompagnées dans leur apprentissage du français par des bénévoles de La Cimade de Clermont-Ferrand (63), se sont aussi lancées dans l'aventure. Certaines sont venues en famille, avec leurs enfants... Dans une ambiance très gaie, où la créativité n'avait pas besoin de mots pour se manifester, les bénévoles ont découvert des aspects de la personnalité des un-e-s et des autres qu'elles n'avaient pas soupçonnés.

Des enfants vivant dans le centre provisoire d'hébergement (CPH) de Massy (91), où La Cimade accueille des personnes réfugiées, ont également participé au projet. Leur premier réflexe a été d'extraire le maximum de jouets du matériel de récupération qui s'étalait sous leurs yeux. C'était Noël en plein été ! Puis, l'effet d'entraînement l'a emporté et les cabanes ont commencé à prendre forme. Imaginer des poses pendant les séances photos les a particulièrement amusé-e-s. Leurs parents ont néanmoins préféré que les portraits ne figurent pas dans l'exposition.

Un grand merci pour leur participation enthousiaste à Amadou, Amritpal, Anna Maria, Ayoub, Liefio, Bee, Cécilia, David, Faouzi, Fatou, Fatoumata, Florin, Houcine, Hoda, Ibrahim, Intizar, Jorida, Khatir, Kham Pa Seuth, Kirolos, Korotoumou, Leticia et Leticia, Ludmilla, Mamadou, Metije, Nafi, Nil, Özlem, Ramos, Renilson, Shadi, Shariar, Teila, Sumeyye, Zmari.

Merci également à celles et ceux qui ont rendu possibles ces ateliers : Émilie et Jean-Marc du collège Fabien, Catherine et Claire bénévoles Français langue étrangère (FLE) à La Cimade, Vladislav de l'équipe du CPH de Massy, Émilie, Hubert et Bertrand de La Cimade Île-de-France.

Animation des ateliers, photographie et conception graphique de l'exposition : Vincent Descotils

Textes et coordination : Bénédicte Fiquet / La Cimade

Textes de l'exposition et sources bibliographiques téléchargeables sur lacimade.org

